



## Separation et droits de garde

Par **petitecocodesiles**, le **14/01/2010** à **13:43**

Bonjour,

je me separe du pere de mon fils , j'habite actuellement dans le sud de la France et je prevois de revenir M'installer avec mon fils sur Paris , avec l'intention d'y travailler afin de subvenir a nos besoins (j'ai deja des promesses orale d'embauche) , pour le moment nous nous installerons chez mes parents , Le pere de mon fils accepte tres mal mes choix et essaie de nous ralentir , quel sont mes droits ? nous ne sommes pas marié il a reconnu son enfant , j'ai arrête complètement de travailler afin de me consacrer a son education . Aujourd'hui mon ex conjoint me dit que c'est a moi de lui emmener notre fils , il est commercant et prevoit de vendre son salon , il dit vouloir la garde de son fils des qu'il aura vendu , refuse que je mette mon enfant chez une nourrice en pretextant que ses parents sont a la retraite et pourraient s'occuper de lui . Est-il indispensable de passer devant un juge pour fixer des droits de gardes et si c'est le cas , dois-je craindre de perdre la garde de mon fils ?????